

## JUSTIFICATIF DE PARUTION

*Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*

Identifiant annonce : 7316225201

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7316225201>

Cette annonce a été mise en ligne le **13 janvier 2023** sur **Anjou Agricole Web**  
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

*MAINE LEXI CONSEIL-Société d'avocats inscrite au  
Barreau de LAVAL-10, Avenue Robert Buron -53000-  
LAVAL-Tél. : 02.90.92.36.53 – [accueillmc@avocatline.fr](mailto:accueillmc@avocatline.fr)*

### AVIS DE TRANSFORMATION

ROUSSEL MECAB, SARL au capital de 100000€, 1 Rue des Portes de l'Anjou, La Petite Morinière, Morannes-sur-Sarthe, 49640 Morannes sur Sarthe-Daumeray, 452 533 680 RCS ANGERS. Le 29/12/2022 l'associé unique a décidé de transformer la société en SAS à compter du 01/01/2023. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. La société "SOCIETE FINANCIERE FABRICATION MECANIQUE", SARL au capital de 440000€, ZI du Fresne 23 voie de la Guiterrière 53170 Meslay-du-Maine, 501 096 986 RCS LAVAL a été nommée Présidente de la Société pour une durée illimitée. Cessions d'actions et agrément : La cession ou transmission des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, la cession d'actions à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la Société. L'agrément résulte soit d'une décision de l'assemblée générale prise à la majorité des deux tiers des associés présents ou représentés, soit du défaut de réponse dans le délai de trois mois à compter de la demande. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées Générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque action donne droit à une voix. Le dépôt

légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce  
d'Angers. Pour avis

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.  
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT  
Directeur de Médialex

